

## PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

Etabli le ...../...../.....

Nom de l'enfant : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Etablissement scolaire de référence : .....

Classe : .....

<p><b>Le Médecin attaché à la collectivité :</b></p> <p>Nom et prénom : .....</p> <p>Signature :</p>	<p><b>Le ou les responsable(s) du Service périscolaire/cantine/extrascolaire (Mairie de Furiani) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Signature : Pasquini Muriel</li> <li>- Signature : Tomi Véronique</li> <li>- Signature : Landini Corinne</li> <li>- Signature : Paoli Marie-Lucie</li></ul>
<p><b>Les parents :</b></p> <p>Signature du père :</p> <p>Signature de la mère :</p>	<p><b>L'animateur :</b></p> <p>Nom et prénom : .....</p> <p>Signature :</p>

## PERSONNES A PREVENIR

Les urgences :

Téléphone standard : <b>15</b>	Téléphone portable : <b>112</b>
--------------------------------	---------------------------------

Les parents ou représentant légaux :

	Monsieur	Madame
Nom et Prénom		
N° téléphone domicile		
N° téléphone travail		
N° téléphone portable		

Le Médecin qui suit l'enfant :

Nom	
Adresse	
Téléphone	

Le Médecin spécialiste (éventuellement) :

Nom	
Adresse	
Téléphone	

## POUR TOUS LES ENFANTS CONCERNES PAR UN P.A.I

### ● Trousse d'urgence contenant les médicaments prescrits par le médecin

Indiquer les endroits où sont déposées les trousse d'urgence : .....

Les trousse sont fournies par les parents et doivent contenir un double de ce document.

- Les parents fournissent les médicaments et il est de leur responsabilité de vérifier la date de péremption de renouveler dès qu'ils sont périmés.
- Les parents s'engagent à informer le médecin de la Mairie de Furiani en cas de changement de prescription médicale.

### ● En cas de déplacement : sorties

- Informer les personnels de la structure d'accueil de l'existence du P.A.I et l'appliquer
- Prendre la trousse d'urgence avec le double de ce document

### ● Pour la cantine scolaire, les temps périscolaires et extrascolaires

En cas de changement du personnel encadrant (directeur, animateur).

- Faire suivre l'information aux personnes ayant à charge l'enfant (animateurs vacataires, associations...).

Il est important que tous les intervenants soient avertis du P.A.I

## BESOINS SPECIFIQUES DE L'ENFANT

### ● Restaurant scolaire (cocher la mention retenue) :

- Non autorisé
- Paniers repas seuls autorisés
- Menus habituels (lecture des menus par les parents)
- Autre (préciser)

### ● Les goûters :

- Goûters habituels autorisés
- Aucune prise alimentaire autre que le goûter apporté par l'élève

### ● Les activités d'art plastique :

Une attention particulière doit être portée à la manipulation de certains matériaux :

- Fruits à coque, cacahuètes (arachide)
- Pâtes à modeler
- Pâte à sel
- Autres (préciser) .....

- Autres aménagements à détailler : .....